

Le lessylien



*Bonne
année* **2026**



www.mairie-lessy.fr



LE MOT DU MAIRE

JOCELYNE BASTIEN



Chères Lessyliennes, Chers Lessyliens,

Cela fait un an que vous m'avez confié la responsabilité de poursuivre le travail engagé pour notre village, après la démission de mon prédécesseur.

Être maire d'un village de près de 800 habitants, c'est bien plus qu'exercer une fonction ; c'est connaître les visages, les histoires, les familles. C'est entendre les inquiétudes, mais aussi célébrer les réussites et accompagner les projets de chacun.

Souvent des petites phrases telles « Lessy, c'est un bien joli village », « vous avez fait de sacrés travaux », « c'est dynamique » ou encore « que de belles animations dans votre commune » me sont rapportées.

Je vous les partage car elles sont le regard assez courant de nos visiteurs, de touristes de passage, de voisins d'autres communes... Elles sont surtout le fruit d'un engagement collectif de nos associations, services et agents publics, et de vos élus qui s'efforcent d'être des facilitateurs de projets.

Pourtant, une frange de nos habitants se comportent de moins en moins en citoyens et de plus en plus en consommateurs, exigeant d'être servis instantanément, déversant leurs frustrations voire leur agressivité sur leurs élus, troquant le respect pour la défiance, estimant que les règles ne s'appliquent qu'aux autres, que ce serait « mieux ailleurs »... Quel paradoxe...

Certes, Lessy n'est pas un village parfait, ses habitants et ses élus ont des défauts. Le romancier Paulo Coelho écrivait « **Le bonheur, ce n'est pas d'avoir tout ce que l'on désire, mais d'apprécier ce que l'on a** ».

Dans un village comme le nôtre, chaque projet, chaque décision, chaque geste compte. Nous avançons pas à pas, mais toujours ensemble. Je tiens à remercier l'équipe municipale pour son engagement quotidien, ainsi que le personnel communal qui travaille chaque jour pour assurer la qualité de vie de toutes et tous. Un merci tout particulier à nos associations, véritables cœurs battants de notre village, qui créent du lien, de l'entraide et de la convivialité.

Côté financier, où une prudence s'impose vu la conjoncture nationale, nous pouvons être fiers d'avoir des finances saines nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Une synthèse de la qualité des comptes locaux a été réalisée par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) de Moselle. Nous avons eu les félicitations des services de l'Etat pour la tenue de nos comptes.

La détermination de votre conseil municipal et de votre maire reste intacte pour œuvrer chaque jour à notre qualité de vie, à l'entretien de notre patrimoine, à la modernisation de notre village tout en préservant son caractère rural et pour favoriser des moments de rencontres et de convivialité entre habitants ouverts aux autres et de bonne volonté.

Le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, aussi bien dans vos projets personnels que professionnels. Prenez soin de vous et de vos proches.

La poésie « La nouvelle Année » de Louisa PAULIN évoque la transition de l'ancienne année à la nouvelle et se termine par ces mots :

« Morte l'Année, l'Année Vit, me voilà ! »

Le Maire
Jocelyne BASTIEN

SOMMAIRE

MAGAZINE

03 INFOS PRATIQUES

04 QUOI DE NEUF

- . Du côté de l'école
- . Partenaire de l'école
- . collectes diverses
- . Travaux
- . PLUI
- . Etat civil 2025

06 RAPPELS

- . Déneigement et feuilles
- . Nos amis les chiens
- . Incivilités et dégradations

07 DIVERS

- . Enquête publique
- . Patrimoine
- . Poème
- . Infos générales
- . Appel
- . Restez connectés

12 CONSEILS MUNICIPAUX

14-15 2025 EN IMAGE

16 LA VIE DE VILLAGE

- . Lessy-interassociations
- . Lessy-Loisirs
- . Souvenir Français
- . LAPE
- . Association " Solidarité Pissila "
- . Aventure Mont St Quentin
- . Chapeau René !
- . Les éclaireurs de France
- . Less'la nature
- . Musique sur les côtes

INFORMATIONS PRATIQUES

INFORMATIONS MUNICIPALES



HORAIRES D'OUVERTURE



LUNDI

MERCREDI

VENDREDI

DE 14 H à 17 H

Accueil : au secrétariat de la mairie

Téléphone : **03.87.60.55.42**

Adresse mail :
secretariat@mairie-lessy.fr

Madame le maire :
j.bastien@mairie-lessy.fr

Site Internet :
www.mairie-lessy.fr

Facebook :
facebook.com/Mairie.Lessy/

Panneau Pocket sur smartphone :
Téléchargez l'application (voir p.9)

DECHETTERIE : ARS SUR MOSELLE

Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi :

14 h 00 – 18 h 30

Mardi, mercredi, vendredi,
samedi :

9 h 30 – 18 h 30

Dimanche :

9 h 30 – 12 h 30

ORDURES MENAGERES - TRI SELECTIF :

Le ramassage des conteneurs a
lieu le **JEUDI MATIN**

OBJETS ENCOMBRANTS :

Prendre rendez-vous au
03 87 20 10 00 (choix 1)
en précisant la liste des objets
à enlever.

RAPPEL :

Les nouveaux administrés sont
invités à se rendre à la mairie pour
accomplir diverses formalités,
à l'occasion d'un changement
de résidence, l'inscription sur

les listes électorales ou
l'obtention de certificats, fiches
ou documents.

RECENSEMENT MILITAIRE :

Le recensement militaire,
obligatoire pour tout jeune de
16 ans révolus est nécessaire
pour l'inscription à certains
examens ou concours. Vous
devez le faire dans les 3 mois
qui suivent votre anniversaire
à la mairie ou en ligne.



QUOI DE NEUF ?

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Les effectifs de l'école sont de 61 élèves. Même s'il y a une augmentation de ceux-ci, il faut rester prudent ... le nombre d'enfants diminue partout. Il est donc essentiel que vous, parents inscriviez vos enfants à l'école du village si nous voulons la préserver.

Cette année l'équipe enseignante est entièrement masculine, nous



accueillons M. HASSENFRTZ

qui a pris en charge les classes de maternelles en remplacement de Mme COSTANTINI. Bienvenue dans notre école.

Comme chaque année, nous avons eu la chance d'accueillir St Nicolas, patron des écoliers. Il était seul, son adjoint père fouettard était occupé ailleurs.

PARTENAIRE DE L'ÉCOLE

Nous soutenons les structures éducatives, écoles et garderie, dans leur action d'enseignement.

Soutien matériel et humain

- Mise à disposition du papier d'impression : la municipalité fournit le papier nécessaire pour les impressions et photocopies permettant aux enseignants de disposer de tout le matériel nécessaire à leurs cours.

- Utilisation du centre socio-éducatif : en cas de besoin, les écoles peuvent utiliser les installations du centre socio-éducatif pour diverses activités.

- L'équipe technique se rend toujours disponible : travaux, réparations...

- Soutien financier : plus de 10 000 € exclusivement pour l'école

- Transport pour la piscine : prise en charge du coût de transport

- Prise en charge des entrées de la piscine : 8 séances par classe ; tous les élèves ont validé le « savoir-nager »

- Utilisation du gymnase de Châtel Saint GERMAIN : mis à disposition à la suite de convention passée avec la commune. Les élèves de CE2-CM1-CM2 s'y rendent une fois par semaine ; les CE1 y sont allés plusieurs fois pour le cycle Handball.

- Crédits scolaires : des crédits sont alloués aux écoles pour l'achat de matériel pédagogique et pour

soutenir divers projets éducatifs.

- Contrat de location de l'imprimante

- Achat de matériel informatique et contrat de maintenance du parc informatique

- Subvention classe de neige

Prise en charge du déficit cantine – garderie environ 20 000€ par an

La commune ne peut se cantonner à être uniquement le prestataire des établissements scolaires pour toute intervention relative aux bâtiments, au mobilier, aux fournitures scolaires, à la restauration, aux Atsem, etc. Elle n'est pas un sous-traitant, mais un véritable partenaire de l'éducation au quotidien.

COLLECTES DIVERSES

Nous vous rappelons que le jour de **ramassage des ordures (recyclables et ménagères) à Lessy est le jeudi matin** et que les poubelles des particuliers sont à sortir à partir du mercredi soir et à rentrer le jeudi dans la journée, afin qu'elles ne restent pas plusieurs jours sur la voie publique.

Vous avez également un **PAV (point d'apports volontaires) à disposition place du Rond Point** pour les dépôts

entre deux ramassages, ainsi qu'à l'entrée de Lessy en bas de la rue de Metz. Les déchets qui ne rentrent pas dans les conteneurs dédiés sont à amener dans les déchetteries et ne sont pas à laisser entreposés à côté des conteneurs, **ils ne seront pas ramassés.**

Pour les déchets encombrants, **un service d'enlèvement gratuit pour les particuliers est disponible sur demande** auprès de

l'Eurométropole de Metz (03 87 20 10 00). Ils ne doivent être sortis que le jour fixé pour l'enlèvement.



TRAVAUX

• HAGANIS et le SIEGVO ont procédé au remplacement des conduites d'assainissement et d'eau sur toute la rue de Châtel jusqu'à la Place de la Liberté. le raccordement d'eau chez certains particuliers a été particulièrement compliqué en raison de la vétusté des installations obligeant à couper l'eau. Toutes nos excuses pour ces perturbations.

- Des travaux d'enfouissement pour le réseau de la fibre ont été engagés afin de déployer la vidéoprotection intercommunale.

• Les travaux concernant la mise en sécurité de la rue de Metz sont terminés et nous vous rappelons que tout le village est limité à 30km/h.

• Des enrobés tout neuf ont été posés sur le Chemin Noir.



TOUS À LA PAGE !

Vous connaissez la cabane à livres installée par Lessy-Loisirs sur la partie supérieure du parking mairie? Un deuxième point lecture-destiné cette fois-ci aux enfants- est en cours d'achèvement sur l'aire de jeux enfants près du cimetière.

Conçue, confectionnée et peinte par les membres de Lessy-Loisirs, cette nouvelle cabane attend sa décoration qui doit être réalisée par les élèves avec les conseils de leurs maîtres. Une plantation d'arbres complétera cet endroit qui devrait

permettre aux enfants d'échanger leurs albums.

Merci de veiller sur ce lieu pour qu'il ne soit pas détérioré avant son inauguration.

PLUI

ANNULATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Après avoir été approuvé en conseil métropolitain le PLUI de l'Eurométropole de Metz le 3 juin 2024, le tribunal administratif (TA) de Strasbourg a décidé de son annulation le 24 juillet 2025 pour donner suite à un recours exprimé par différentes associations de protection de l'environnement et de quelques riverains.

Le TA a notamment estimé que

le PLUI méconnaissait le principe dit "d'équilibre" consistant à recentrer plusieurs objectifs d'urbanisme comme la répartition des populations résidant dans les zones urbaines et rurales, le développement économique, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation de ceux affectés aux activités agricoles, forestières et la protection de l'environnement.

Cette décision n'a pas d'impacts sur notre commune ; pour rappel le PLUI devait déterminer les possibilités

d'urbanisation dans 45 des 46 communes de la métropole de Metz pour les 15 années futures depuis son élaboration qui a nécessité cinq ans de travail entre les élus et tous les partenaires.

Tout ce travail mis à mal oblige aujourd'hui à reconsidérer notre PLU antérieur au PLUI qui revient comme document officiel pour réglementer notre urbanisme local.

Le PLU est consultable sur le site internet de l'Eurométropole.

ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES :

Benoît-Joseph VILLAGE le 05/04
Léo DE MARCO BIRGIN le 18/08
Victoria HOCHSTRASSER le 29/10
Pablo PARIS le 28/11
et 2 autres naissances

Nicole SARTOR née WILMUTH 08/07
Michel STEFFENS 14/07
Victor LAZZARINI 08/12

MARIAGE :

Benjamin BASSE & Lucie HORDEZ 10/05
Gauthier MAYER & Philippine LOTH 26/07
Daniel TESCARI & Elisabeth BECKER 26/07

DÉCÈS :

Irmgard BOULANGER née SEYBOLD 02/01
René KIEFFER 25/02
Alain THIEBAUT 29/04
DRUI Camille 21/05



RAPPELS

DENEIGEMENT ET FEUILLES

Nous vous rappelons les obligations suivantes :

Les riverains de la voie publique devront participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige sur une largeur de 1,5m. A cet effet, du sel est mis dans les bacs par la municipalité. Ce sel est uniquement réservé au déneigement des

trottoirs ou rues et n'est pas destiné aux voies d'accès privées. Il n'est donc pas opportun de se précipiter sur eux dès qu'ils sont remplis pour assurer son propre approvisionnement et ce aux dépens de la voie publique.

Ces règles s'appliquent aux feuilles en automne.



NOS AMIS LES CHIENS ...

..... sont évidemment les bienvenus à Lessy !

Il est utile de rappeler quelques règles à leur propriétaire :

- Les déjections canines doivent être ramassées sur la voie publique mais également dans les chemins en zone urbaine utilisés quotidiennement par les habitants du village ou promeneurs. Des sachets sont disponibles en mairie.

- Il est obligatoire de tenir son animal en laisse et il est interdit de le laisser divaguer sans surveillance. Cela évitera des incidents, une fois encore un résident a vu son chien (en laisse) se faire attaquer... De plus, les chiens classés dangereux doivent obligatoirement porter une muselière lors des sorties.

- L'aire de jeux des enfants n'est pas un « canicrotte »



INCIVILITÉS ET DEGRADATIONS

Si la plupart des lessyliens ou autres sont respectueux de leur environnement et des biens publics, il y en a qui au contraire en font fi.

Certains oublient de tailler leurs haies à hauteur réglementaire, de les élaguer, y compris du côté du voisin, ignorent l'interdiction

d'allumer des feux de jardin.

Concernant le stationnement, nous constatons tous les jours le manque de civisme de certains de nos concitoyens rendant dangereuse la traversée du village. Nous rappelons qu'il existe des parkings à la mairie, au cimetière.

Plus graves, sont les dégradations qu'a subie la boîte à livres construite par lessy-loisirs sur l'aire de jeux proche du cimetière ainsi que la clôture : des copeaux, dessins à la craie...sans oublier le vol des jardinières au lavoir rue de Scy...



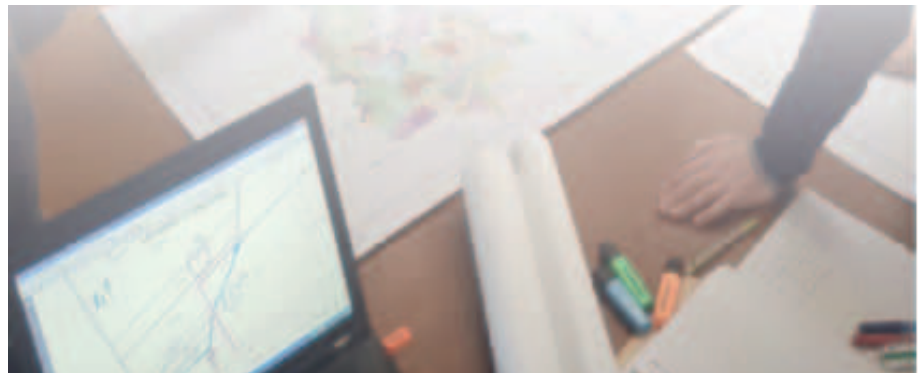
DIVERS

ENQUÊTE PUBLIQUE

Aménagement foncier agricole forestier et environnemental : l'enquête publique bientôt lancée

Afin de garantir la préservation à long terme des espaces naturels du coteau, tout en mettant en avant l'identité patrimoniale des communes, les municipalités de LESSY et SCY-CHAZELLES ont sollicité le Département de la Moselle en 2012 pour mettre en place un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur une partie de leurs territoires respectifs. Lors de sa séance du 16 décembre 2013, le Conseil Départemental de la Moselle a validé le projet de PAEN « Coteaux du Mont Saint-Quentin : SCY-CHAZELLES et LESSY » ainsi qu'un programme d'actions.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le programme d'actions, élaboré par le Département, en accord avec



les communes de LESSY et SCY-CHAZELLES, précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels



et des paysages.

La municipalité souhaite aujourd'hui poursuivre ce projet de territoire. Par délibération du 25 janvier 2024, le conseil municipal a demandé au Département le lancement d'une opération d'Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE) et l'institution de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de LESSY instance décisionnelle tout au long de l'opération. Les procédures d'aménagement foncier relevant du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) sont menées

par une commission communale, intercommunale, sous la responsabilité du Département depuis le 1^{er} janvier 2006.

La procédure d'AFAFE dès lors qu'elle sera menée à son terme, permettra d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles, de valoriser les petites parcelles, de réaliser des projets communaux et de valoriser le cadre de vie.

Cette opportunité foncière contribuera à un aménagement durable du territoire de LESSY et à l'installation de porteurs de projets (viticulteurs, éleveurs, etc.) spécifiquement sur le site du PAEN.

L'AFAFE de LESSY permettra de mobiliser le foncier tout en définissant les secteurs dédiés à la viticulture, au maraîchage, à l'arboriculture, au pâturage ou maintenus à l'état boisé à vocation naturelle. Cela constitue un véritable défi en termes d'aménagement du territoire, de développement de la viticulture dans la zone AOC et de préservation de l'environnement et du cadre de vie.

L'année 2025 a été consacrée à la réalisation de l'étude d'aménagement foncier, conduite sous la responsabilité du

Département de la Moselle. Le bureau d'études ATELIER des TERRITOIRES de METZ a été missionné à cet effet.

L'étude d'aménagement constitue un outil de diagnostic du territoire et de repérage des principaux enjeux et comprend :

- une analyse de l'état initial du site : analyse des structures foncières, de l'occupation agricole et forestière, des paysages et des espaces naturels, notamment des espaces remarquables ou sensibles, ainsi que des espèces animales et végétales et une analyse des risques naturels et des différentes infrastructures,

- des propositions concernant le mode d'aménagement foncier et le périmètre, des recommandations pour la conduite des opérations quant à l'équilibre de la gestion des eaux, la préservation des espaces naturels remarquables ou sensibles, des paysages, des habitats d'espèces protégées, et la protection du patrimoine rural.

Lors de sa séance du 7 novembre 2025 : La CCAF de LESSY a pris connaissance des conclusions de l'étude et a adopté, à l'unanimité, sa proposition de soumettre à enquête publique l'opportunité, le mode et le périmètre d'aménagement foncier.

Composition de la CCAF :

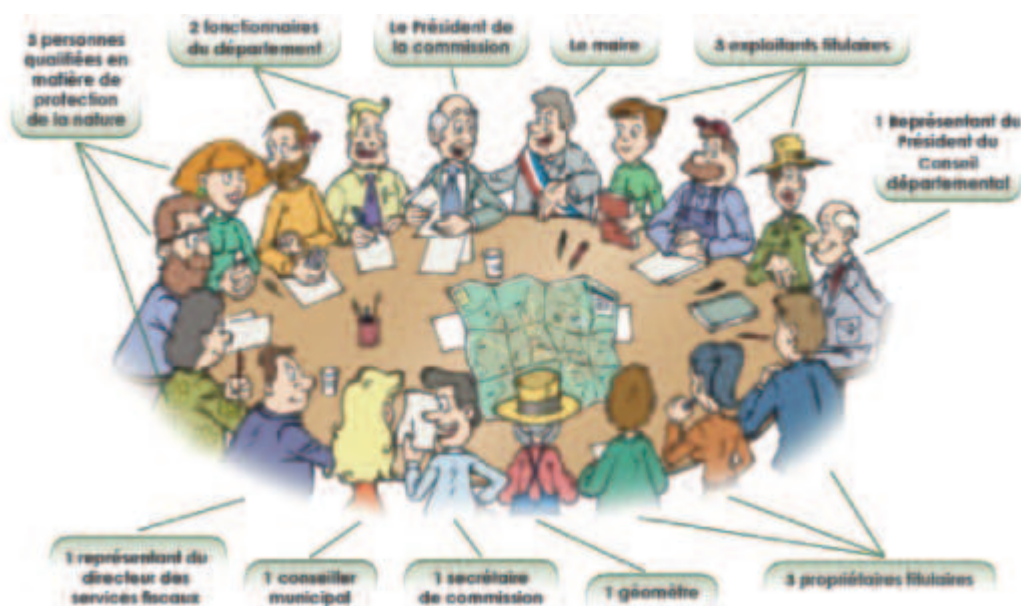
L'organisation d'une enquête publique, planifiée de mi-janvier à mi-février 2026 permettra à la CCAF de LESSY de recueillir l'avis des propriétaires fonciers et d'apprécier l'opportunité d'un aménagement foncier sur le territoire de LESSY, avant toute décision d'aménager.

Il est important de préciser que :

- Aucun propriétaire ne serait dessaisi de son foncier, mais qu'il pourrait lui être proposé un échange de terrains ;
- Le secteur AOC ne serait pas remis en cause ;
- Il n'y aurait aucun impact sur le site classé du Mont St Quentin ;
- L'AFAFE ne rendrait pas les parcelles constructibles.

Enfin, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Moselle accompagne gracieusement la commune tout au long de la démarche afin de valoriser le cadre de vie et le paysage du territoire de LESSY, enjeux de l'aménagement foncier.

Patricia PAHIN
Jocelyne BASTIEN



PATRIMOINE

LE CIMETIÈRE À LESSY

« Un village chrétien est fait de plus de morts que de vivants » dit-on. En effet, l'histoire d'un village, c'est l'histoire de ceux qui y ont vécu.

Comme dans la plupart des paroisses, le cimetière entourait l'église.

Dans le Haut Moyen Age, les inhumations se pratiquaient dans le lieu de culte, les fidèles souhaitent être inhumés le plus proche possible du chœur en association avec les vivants mais rapidement seuls les plus aisés trouvent une place à l'intérieur, les autres seront enterrés dans l'espace autour de l'église si possible contre l'église. A Lessy comme ailleurs cette pratique a dû s'exercer ainsi trouve-t-on inhumé en notre église le 15 août 1509 Jehan Lesaitre, maire de Lessy.

D'ailleurs une inscription en caractères gothiques écrite par Philippe de Vigneulles, son gendre, est gravée dans la pierre du pilier à gauche du maître autel.

Il existe d'autres témoignages confirmant cette pratique : le curé Thomassin y est enseveli en 1736

près du premier pilier en entrant dans l'église.

Le cimetière est aussi un lieu de vie, de sociabilité et de rencontre pour les vivants dans un cadre agréable. A Lessy, les tombes se trouvaient à l'ombre d'essences diverses en particulier de fruitiers.

Tout en attendant que leur tour arrive, les habitants de Lessy vivaient une sereine et paisible cohabitation avec leurs défunts. Durant l'annexion, l'administration tatillonne viendra troubler cette quiétude. Commence alors la bataille de la désaffectation de l'ancien cimetière. Celle-ci signale au conseil municipal en 1883 le mauvais état du cimetière « peu digne du respect que l'on doit aux morts ». Le conseil municipal prend alors différentes mesures. Cependant en janvier 1907 parvient un rapport qui met en cause de déplorables conditions d'inhumation et des risques sanitaires qu'il fait encourir aux habitants.

Le conseil décide de ne pas répondre aux injonctions des autorités. Celles-ci reviennent à la charge et demande l'établissement d'un nouveau cimetière à Lessy. La municipalité reste sur ses positions

mais s'engage à chercher un terrain. En 1910 rien n'a bougé, la municipalité joue la montre... Il y a d'autres priorités comme la réfection des caniveaux.

Si les familles de Lessy semblent être en accord avec les élus, les nouveaux habitants (Italiens, Luxembourgeois, Allemands...) veulent moderniser les infrastructures. Des plaintes sont déposées... Rien y fait. La question se repose en 1912. Cette fois-ci l'administration somme la commune de réaliser le transfert... La guerre de 1914-1918 viendra clore la polémique. Le problème reste entier et sera repris plus tard ...

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que la nécessité fit loi. Les places manquaient ... Le 17 mai 1955, le conseil municipal décide la création d'un nouveau cimetière. Il aura donc fallu un siècle et demi pour se mettre en conformité avec le décret impérial de 1804 obligeant chaque commune à posséder un cimetière à l'écart du village...

Il aura fallu moins de temps pour agrandir notre cimetière et permettre à nos concitoyens de pouvoir reposer en paix ...

(source : fascicule de Jean-Marie REITZ)



POÈME

Émerveillement

Chaque fois que nous nous émerveillons devant un rien
Notre âme d'enfant n'est pas loin .
C'est rien mais c'est magique tout à la fois
Quand un coquelicot pousse entre des dalles
Là où justement il n'y avait rien.

Quand nous admirons un petit quelque chose
Notre petit moi réapparaît
Et ne fait plus de pause.
C'est magique chaque année en janvier
Lorsque les perce-neige pointent leur nez !

Quand notre cœur s'emballe de joie,
Laissons-le s'exprimer comme avant
Quand nous étions petits et sans préjugés
Et que nous battions des bras en riant
Ou que nous sautions dans tous les sens.

Chaque fois que nous avons quelque chose à dire,
Ne nous réfrénons pas en pinçant les lèvres
Mais laissons-le sortir.
Et si nos petits étaient un exemple à suivre
Et non le contraire ?

Joy



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Repas des aînés : le repas des aînés aura lieu le dimanche 8 février 2026 à la salle des fêtes.

Défibrillateur : Un défibrillateur se situe dans la cour de l'« Espace René Kieffer », ancienne maison des associations.

Elections municipales : Les élections municipales auront lieu le 15 mars et 22 mars 2026. N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Rappel : Circulation des camions de livraison. Attention maximum 3 tonnes et 10m de long. Précisez le à vos éventuels livreurs.



APPEL

La municipalité fait appel à vous afin de récupérer d'éventuels surplus de plantations qui pourraient être utiles pour la mise en valeur du village.



RESTEZ CONNECTÉS !

PANNEAUPOCKET, L'APPLICATION MALINE !

FACEBOOK

Une page a été créée. Vous pourrez y retrouver toutes les infos et news du village. Abonnez-vous pour rester informé !

²
MOYENS DE NE RIEN LOUPER !

facebook

L'APPLICATION PANNEAU POCKET

Installez l'application sur votre smartphone ou consultez par ordinateur pour recevoir nos actualités en temps réel !



Retrouvez toutes les informations et alertes de votre Commune sur PanneauPocket

Depuis un téléphone ou une tablette

- Recherchez PanneauPocket sur AppStore, PlayStore ou AppGallery et téléchargez l'application gratuitement.
- Ouvrez PanneauPocket et recherchez votre commune ou votre code postal et cliquez sur le bouton à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur Internet et tapez dans votre barre de recherche app.panneaupocket.com.

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

C'EST SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer - 100% sécurisé !

CONSEILS MUNICIPAUX

REUNION DU 06 FÉVRIER 2025

➤ À la suite de la démission de M. Jean François LOSCH en date du 27 janvier 2025, le conseil s'est réuni le 6 février afin de procéder à l'élection d'un maire et de 3 adjoints.

➤ Mme Jocelyne BASTIEN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire.

➤ Ont été nommés 1er adjoint M. Marc BIAGIOLI ; 2ème adjoint : M. Max JACQUOT ; 3ème adjoint : Mme Nathalie DAMIEN.

REUNION 25 FÉVRIER 2025

➤ Désignation des délégués dans les EPCI et organismes extérieurs

- Création et composition des commissions communales

- Délégations de certaines attributions au maire

- Fixation des indemnités de fonction au maire et aux adjoints,

- Subvention exceptionnelle à l'école dans le cadre d'une classe de neige.

- Instauration de la participation pour le risque prévoyance.

- Aménagement sécuritaire de la rue de Metz : coût 47 062 €. Afin de pouvoir bénéficier du dispositif «PLUSSUR» (35 000 €), signature de la convention avec l'Eurométropole.

- Afin de financer le projet de travaux de voirie, la commune a renoncé au solde du « fonds de concours » à hauteur de 57 131 €.

REUNION DU 01 AVRIL 2025

BUDGET 2025

➤ Le compte de gestion 2024 et le compte administratif ont été adoptés à l'unanimité.

> Ces comptes font apparaître un excédent global de 441 325€ et une capacité d'autofinancement de plus de 120 000 €.

➤ Pour la 25ème année consécutive, pas d'augmentation des impôts par l'équipe municipale. Les augmentations constatées et relevées par les contribuables sont dues aux revalorisations des bases pratiquées par le gouvernement.

➤ Pas de nouvel emprunt avec en perspective des emprunts arrivant à échéance en 2027 et 2028.

Le budget 2025 a été voté :

- La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 015 301 €. Ses recettes sont notamment constituées des impôts locaux, des dotations et participations de l'Etat. Les dépenses de fonctionnement concernent principalement les salaires du personnel, l'entretien et la consommation énergétique des bâtiments communaux, les achats de matières premières et fournitures diverses.

- La section d'investissement s'équilibre à 339 664 €. Ses recettes sont constituées des taxes d'aménagement, de la TVA récupérée sur les dépenses d'investissement de l'année précédente, des subventions sur les projets et du transfert de l'excédent de fonctionnement. Les dépenses d'investissement concernent essentiellement l'entretien des bâtiments communaux (école, presbytère, église), la mise en sécurité de la rue de Metz, l'achat de terrain....

➤ Attribution de subventions aux associations :

Souvenir français : 400€ ; **LIA** : 2 700€ ; **APE** : 400€ ; **Conseil de fabrique** : 640€ ; **Pissila** : 150€ ; **Musiques sur les Côtes** : 500€ ; **Eclaireurs de France** : 300€ ; **Less'La nature** : 100€.

➤ Création d'un poste d'adjoint technique principal

➤ Création d'un poste de rédacteur.

➤ Recrutement de jeunes pour accroissement saisonniers ou temporaire d'activités.

REUNION DU 05 JUIN 2025

- > Signature de la convention concernant le festival « Musiques sur les Côtes »
- > Dénomination de la maison des associations : en hommage à René KIEFFER, elle prendra le nom « ESPACE René KIEFFER »
- > Division et déplacement d'un terrain lieudit « Chauffour ».
- > Achat d'un terrain de 46,65 ares au prix de 10 000 €

REUNION DU 23 OCTOBRE 2025

- > Avis sur le plan d'action du chauffage au bois sur le périmètre du PPA des Trois Vallées
- > Immobilisations : mise à jour des catégories et définition des modalités d'amortissement
- > Demande de subvention pour la mise en place de la vidéosurveillance.
- > Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet ;
- > Désignation parcellaire par suite d'échange de terrains
- > Retenues de garanties prescrites
- > Décision modificative du budget commune à hauteur de 8 809,19 €

REUNION DU 10 DÉCEMBRE 2025

- > Déclassement du domaine public d'une parcelle pour qu'elle relève du domaine privé.
- afin de conserver les financements alloués par la CAF sur l'ensemble du territoire
- > Transmission dématérialisée des actes : conventionnement à « @CTES »
- > Signature d'une convention territoriale avec la CAF
- > Subvention « classe de neige » à l'école du parc »







LA VIE DU VILLAGE

LIA (LESSY INTER ASSOCIATIONS)

LIA et LESSY en FÊTES !

Que de fêtes en 2025 ! Quel dynamisme au sein de notre village ! Ce sont toutes ces manifestations, menées par les nombreuses associations, qui assurent le rayonnement lessylien.

Première bonne nouvelle de l'année passée : l'arrivée d'une toute nouvelle association depuis janvier au sein de LIA ! Less'Imagine est une jeune structure prévue pour les 11-17 ans, située à la Maison des Associations où LIA a pu leur dédier une salle accueillante et confortable, et qui accueille les jeunes les vendredi soir pour des soirées à thème, jeux de société, mais aussi jeux de piste et course d'orientation au Col de Lessy, Escape Game ou encore projection d'un film de Noël. Un premier démarrage en fanfare pour le plaisir des jeunes qui s'y retrouvent régulièrement, grâce à des parents animateurs nombreux et motivés. Souhaitons beaucoup d'autres activités et d'aventures ludiques avec Less'Imagine !

Contact pour découverte et inscriptions : Jean-Charles Girardeau via lessimagine@gmail.com

Par la mise à disposition des salles de la Maison des Associations, des équipements et du matériel à qui le souhaite, le premier but de LIA est de supporter les animations dans le village, soutenir les manifestations des différentes associations-membres, et de coordonner les actions pour les grands événements.

Pour rappel, LIA regroupe à présent neuf associations-membres : Association des Parents d'Elèves (APE), Aventure Mont Saint Quentin (AMSQ), Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF), La Puce à l'oreille, Lessy-Boules, Lessy-Fours, Lessy-Loisirs, Solidarité Pissila et Less'Imagine.

LIA est toujours disponible pour accueillir, au sein du comité LIA ou des associations membres, de nouvelles personnes intéressées par la découverte du riche patrimoine culturel et festif de Lessy, par l'organisation de nouvelles manifestations et événements qui font notre réputation.

Côté rénovation, la municipalité a pris en charge la totalité de rénovation des garages (toiture, étanchéité extérieure, électricité) où nous stockons tout le matériel mis à disposition pour toutes les associations et particuliers qui souhaitent également animer leur quartier. LIA les remercie pour cet important soutien, essentiel à la



préservation de notre matériel.

LIA a perdu le 25 février 2025 son Président fondateur René Kieffer, qui a œuvré pendant tant d'années pour animer le village avec de magnifiques fêtes à thème. Cette

grand perte pour tous les lessyliens nous a encouragé à marquer d'une pierre blanche son passage, en procédant le 2 novembre au renommage de la Maison des Associations pour « Espace René Kieffer » avec la pose d'une plaque en souvenir et en son honneur, en présence de sa famille et de très nombreux amis.

Fidèle à sa tradition d'ouvrir la période de fin d'année par une manifestation festive, LIA a organisé le 13 décembre au Centre Socio-éducatif un Marché de Noël et de l'artisanat local, accompagné de mets gourmands et de vins mosellans.

Ce petit marché villageois en format après-midi et semi-nocturne a ouvert avec le salon de thé pour poursuivre vers les plats d'apéritifs et de dîner.

De tous les avis récoltés, le public était ravi. Des mets exquis, un service au top, une ambiance chaleureuse, de la décoration et des illuminations de saison, des stands d'artisanat local très fournis et diversifiés. C'est cela aussi, l'esprit LIA : ne pas transformer une manifestation villageoise ouverte à tous en une sortie de centre-ville dispendieuse.

Merci à tous les (jeunes et moins jeunes) bénévoles présents matin et soir, qui ont œuvré avec dévouement pour satisfaire le public nombreux. Merci aux pâtisseries et pâtisseries qui ont fourni d'excellents gâteaux. Tout le monde

s'est régalé !

Merci à tous les exposants qui ont proposé des produits de qualité, pour la plupart (très) locaux, et qui ont su s'adapter parfaitement au format de ce petit marché de village.

La convivialité était bien au rendez-vous et c'est simplement à travers cette atmosphère festive que se traduit le lien social, pour petits et grands lessyliens et amateurs de passage.

LIA rappelle pour finir notre très grande fête A travers Lessy'ècles des 30-31 mai 2026. La présentation a déjà été effectuée lors du Lessylien de juin. Une réunion publique le 10 octobre a ensuite permis de présenter la vidéo d'introduction et les différents ateliers aux participants. Aujourd'hui, la programmation est bouclée, les différentes époques et stands se préparent par équipes distinctes. Néanmoins, nous recherchons encore des bénévoles prêts à participer à cette belle aventure et

nous les encourageons à contacter le Bureau LIA pour renseignements et inscriptions ! Nous avons besoin du support de tous, aussi n'hésitez-pas.

Le QR code ci-joint vous permettra aussi d'accéder directement au formulaire d'enregistrement.



Le Bureau LIA et moi-même présentons nos meilleurs vœux associatifs, de partage et d'animations villageoises :

- à toute l'équipe municipale et au personnel communal,
- à toutes les associations de Lessy et aux bénévoles qui participent à la vie du village,
- et à toute la population de Lessy

**! MEILLEURS VŒUX
ASSOCIATIFS !**

Henri Heitz et le Bureau LIA
(Delphine, Florence, Laurent, Michel, Philippe)



30 & 31 MAI 2026

à Lessy

À travers

Lessy'ècles

Bal guinguette
le 30/5
à 20h

FRAISE
VIN

à partir du samedi* 19h, et dimanche 11h-18h

ENVOL MONTGOLFIÈRES* THÉÂTRE
BAL-GUINGUETTE* ANIMATIONS
RESTAURATION* VOITURES ANCIENNES
BUVETTE* MANÈGES & JEUX ENFANTS
DÉFILÉS EXPOSITIONS
TREMPLIN MUSICAL TOMBOLA

Entrée gratuite

LESSY LOISIRS

LESSY-LOISIRS a soufflé ses **50 bougies !**

Cinquante années d'existence, ça méritait bien quelques festivités. Pour mémoire en 2025 :

. **5 janvier** : concert de l'Epiphanie avec la chorale Jubilatio

. **26 janvier** : Galettes & cie,

. **7 février** : Soupes et crêpes pour le Téléthon

. **8 mars** : soirée humour avec le spectacle de Julien Strelzyk,

. **6 avril** : Quentinoise,

. **15-22 mai** : Voyage en Sicile

. **29 juin** : Repas croisière sur la Moselle

. **23-24 août** : « Vie de châteaux » St Fargeau, Guédelon, Auxerre et Chablis

. **14 septembre** : fête patronale, bal folk avec le Groupe Sans Gain

. **28 septembre** : Expo-photos « 50 ans de souvenirs » et Rallye Patrimoine

. **2 novembre** : Expo-photos « Hommage à René »

. **9 novembre** : Repas dansant des 50 ans

. **21 novembre** : Beaujolais nouveau

. **11 décembre** : Repas cabaret à Kirwiller...

Sans compter les petites animations et sorties: visite d'Amazone, du jardin des roses de Juliette à Ancy, du fort de Verny, de la station d'épuration...

Tous ces moments sympathiques et appréciés n'ont pas effacé la peine du départ de René Kieffer, l'ami qui a été notre vice-président durant 20 ans et qui nous a concocté tant de voyages, de fêtes et d'animations avec son talent, son humour et son dynamisme légendaires.

L'année 2026 s'ouvre avec de nouveaux projets. Si nous avons dû abandonner la soirée « soupes et crêpes » pour le Téléthon (manque de cuisinières pour raisons de santé et chute des participants), on n'oubliera pas les galettes et leur accompagnement musical en janvier, et en avril : la Quentinoise et un voyage à Barcelone (déjà complet). De nombreuses petites sorties, marches découvertes et soirées sont aussi au programme.

Et toujours les activités régulières Gym douce, Taï-chi, Qi-gong, Yoga chaque semaine et Marche tous les 15 jours. En plus cette année: cours de Pilâtes, Anglais pratique et Atelier numérique.

Lessy-Loisirs sera bien sûr au cœur de l'animation "À travers Lessy'ecles" en mai prochain.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et pourquoi pas nous proposer une nouvelle activité e journée ou soirée.

BONNE ANNÉE ASSOCIATIVE À TOUS !

Francine Didelot



Francine Didelot 03.87.60.52.63 ou
contact : lessyloisirs@gmail.com



SOUVENIR FRANÇAIS

Le comité du Souvenir Français de Lessy a participé, en 2025, à plus de 40 cérémonies à caractère patriotique en Moselle. Il a également financé la sortie à Verdun de la classe «des grands»

de l'école communale en fin d'année scolaire. Cette sortie a été très appréciée de tous et s'est déroulée dans une excellente ambiance. En septembre il a organisé la cérémonie du Souvenir

à l'occasion de la Saint-Gorgon, fête du Saint Patron du village, puis celle du 11 novembre.»



L' APE - L'association de parents d'élèves



C'est reparti !!

L'Association des Parents d'Elèves de Lessy (APE) reprend ses activités de plus belle pour une nouvelle saison 2025/2026 et vous convie aux prochaines manifestations organisées autour des enfants pour cette nouvelle saison ; le défilé et spectacle de Carnaval le 7 mars et la traditionnelle chasse aux œufs le 4 avril.

Nous vous invitons également à la deuxième édition du LESSYFEST le 31 janvier ainsi qu'à l'incontournable soirée de la St Jean le samedi 27 juin 2026 sur le site du « gîte des crapauds » pour partager ensemble la veillée autour du grand feu.

Veillée que nous espérons estivale et enthousiaste !

Les recettes de ces soirées, de la vente des sapins de Noël ainsi que la vente des spritz de Noël que vous aurez eu l'occasion de goûter en décembre, permettent à l'APE de soutenir les actions de l'équipe enseignante et bien plus !

A noter que cette année, l'APE est pleinement intégrée dans l'organisation de la grande fête de village prévue le dernier WE de mai ; On espère vous y voir nombreux découvrir les activités préparées par les enfants !

Toute l'équipe de l'APE vous remercie pour le soutien que vous apportez à notre association et vous souhaite une très agréable année 2026 !



SOLIDARITE PISSILA, L'HUMANITAIRE A LESSY

MERCI MICHEL

Michel François est membre de Solidarité Pissila depuis 25 ans ; après avoir été au comité et au bureau très longtemps, il a été élu président en 2015. Une de ses premières initiatives a été de transférer le siège social à Lessy. Il a décidé d'abandonner la présidence en 2025 pour prendre plus de temps pour lui et ses proches. Mais dans son souci de bien transmettre, il a souhaité rester membre du comité à mes côtés. Quel beau parcours de président, et quel modèle d'engagement et de solidarité ! Il a permis à l'association de grandir, d'avoir une reconnaissance, et surtout de faire de nombreuses actions à Pissila. Depuis 2015, j'ai vécu cela à ses côtés comme vice-président. Que du partage et du bonheur ! Merci Michel. Il serait trop long de citer tout ce que nous avons fait ensemble et qui fait notre fierté.

Je voudrais simplement dire une anecdote qui nous a bien fait rire. Lors d'une mission, nous étions tous les deux à Pissila, et nous avons décidé de faire du pain pour la population en compagnie du boulanger du quartier. Nous nous sommes levés à 3H du matin pour accomplir ce geste symbolique et initiatique de faire du pain pour la population ; nous avons quitté notre gîte pour nous rendre chez

le boulanger éclairés par une splendide pleine lune. Il suffisait de suivre la route et de tourner à droite puis à gauche, à un endroit que nous avions précédemment repéré. Sans précaution aucune, nous marchions et discussions tous guillerets, impatients de réaliser notre projet. Nous ne nous sommes pas rendus compte que progressivement l'éclairage de la lune s'estompait pour laisser place à une éclipse totale. Et ce qui devait arriver arriva : nous étions perdus quelque part à Pissila en pleine nuit sans aucun point de repère. Tout à coup, une lampe frontale dans la nuit. Nous sommes sauvés pensons-nous en demandant la route à ce voyageur. Malheureusement il ne parlait pas le Français pas plus que nous le Mooré. Et son geste de la main, droit devant, que nous pensions être la direction du boulanger, était en fait la direction dans laquelle il allait. De quoi se perdre davantage encore. Quelle aventure ! Notre salut est venu de nos amis qui étaient partis à notre recherche mais aussi de la lune qui a eu de la compassion envers nous et s'est mise à nous éclairer à nouveau ; nous avons pu ainsi faire le pain tant attendu par la population.

Ce souvenir est un hommage que je voulais rendre à Michel et à la population de Pissila qui souffre terriblement aujourd'hui.

Tout en gardant un lien avec Pissila en continuant de prendre en charge la scolarité de 500 enfants, nous venons de poser nos valises à AGOU 1 au TOGO pour y poursuivre nos actions d'aide au développement. Suite à deux missions sur place en 2024 et 2025, nous avons signé une convention avec la mairie d'AGOU 1, avons un référent sur place, une logistique à disposition, et surtout, nous avons identifié un projet qui va se réaliser très prochainement : il s'agit d'apporter l'eau potable par un réseau de 3,5 kms de tuyaux et de réaliser 4 bornes fontaines, de quoi apporter la sécurité de l'eau à plus de 1500 personnes.

D'autres projets sont déjà en gestation et seront validés suite à la prochaine mission. A Lessy, nous allons reconduire Chocola'T en mars et Lessy'Trouille début octobre. Nous serons aussi un partenaire actif de LIA pour que Lessy'ècles, notre prochaine fête au village, soit une pleine réussite.

En attendant, permettez-moi de vous souhaiter à tous et à toutes, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2026, le bonheur bien-sûr, et toutes les petites joies à partager entre nous.

Solidairement vôtre
Le Président
Philippe SIBILLE



AVENTURE MONT SAINT QUENTIN



Cette année, la vie du **club AMSQ** a été très active ! Nos membres se sont retrouvés tout au long de la saison autour de nos différentes disciplines : **VTT, Gravel, Canicross, Canivtt, Canimarche et Multisport (en salle)**. Que ce soit lors des **sorties club**, ou à l'occasion d'autres **courses et randonnées (VTT ou Canisports)**, nos adhérents ont toujours le sourire et répondent présents.

Afin d'ouvrir encore davantage nos activités au public, nous avons organisé nos premières sorties **portes ouvertes les dimanche 19 et samedi 25 octobre**. L'objectif : faire découvrir nos sports et recruter de nouveaux membres, dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous êtes le bienvenu

Nous avons également organisé une journée nettoyage et entretien des chemins le 1er mars 2025, en collaboration avec **l'AAPPAN**, une belle action collective au service de notre environnement.

L'année 2025 a aussi marqué une **page importante de notre histoire** avec **la dernière édition des 24 Heures VTT des Crapauds**. Un immense merci à tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à faire de cet événement une référence pendant tant d'années !

Pour 2026, AMSQ regarde désormais vers l'avenir et prépare un **nouveau projet sportif et fédérateur**, dans la continuité de l'esprit des Crapauds : **passion, nature et partage**.

Suivez toutes nos actualités sur : www.24hvtcrapauds.com/AMSQ

FACEBOOK :

@AMSQ – Aventure Mont St Quentin

INSTAGRAM :

@aventuremontstquentin

L'équipe AMSQ





CHAPEAU RENÉ



Tu as tiré ta révérence au moment où nous fêtons les 50 ans de notre association, toi qui en as toujours été un membre actif et durant 20 années son vice-président.

La guerre t'a fait naître à Plélan le Grand, en Bretagne, d'où peut-être tes peintures souvent inspirées des ports bretons. Dinard, à proximité était un de tes endroits favoris. Tu y avais d'ailleurs découvert une rue « René Kieffer » que tu t'attribuais avec humour.

Mais dès ton arrivée à Lessy, tu en a fait ton village de cœur. La scolarisation de tes enfants à l'école communale et ton implication immédiate dans la vie locale ont

fait de toi un des piliers de la vie associative et du patrimoine lessylien que tu as largement mis en valeur.

Tu as réussi à transformer les petites kermesses villageoises en grandes fêtes inter associatives drainant à chaque manifestation des milliers de spectateurs découvrant à chaque fois des reconstitutions historiques de ton cru. Ton côté historien nous a apporté le passage d'Anne d'Autriche et les assauts de la guerre de trente ans place de l'église, les révolutionnaires de 1789, les poilus de 14 et les FFI de la libération.

Tu as créé Lessy Inter Associations pour fédérer les différentes associations locales. Tu en as été son

président durant 30 années et tu as su retrousser tes manches pour initier, organiser et embellir cette maison des associations qui était ta résidence secondaire vu le temps que tu y passais pour en aménager les salles, le grenier ainsi que le verger communal voisin pour en faire un terrain de boules.

Tes parents libraires à Bouzonville participaient à l'organisation des carnivals locaux et t'ont légué le goût des fêtes. Tu ne reculait devant rien pour te glisser dans tous les costumes : aussi à l'aise en haillons de gueux que portant perruques et bas de soie, brandissant un drapeau

révolutionnaire ou endossant des uniformes variés.

Est-ce ta tante modiste à Bouzonville qui t'a donné ce goût immodéré pour les couvre-chef multiples : casquettes, canotiers, melons, hauts de forme ou bonnets de nuit ? Tu as quand même réussi à persuader une grande partie des Lessyliens à se costumer à chaque fête et à défiler dans le village. Bravo !

Tu as exercé ta pédagogie au cours de ta carrière de professeur d'histoire-géographie à Rombas, à Thionville et à Georges de La Tour mais aussi en Côte d'Ivoire en coopération, d'où ta passion pour l'art africain. Grâce à ta très riche collection de statues et de masques africains, plusieurs expositions

ont permis de venir en aide à la population de Pissila au Burkina Faso. Ta générosité s'exerçait aussi vis à vis des demandeurs d'asile que tu as initiés aux rudiments de Français durant de nombreuses années.

Tu étais passionné d'art et ton esprit créatif t'a fait goûter à différentes techniques : aquarelle, huile, acrylique, peinture sous verre, sculpture sur bois, modelage, poterie (on pourra en voir quelques exemples dans cette maison).

Tu nous a entraînés également à Metz, au quatre coins de la Lorraine ou, lors des nombreux voyages que tu as organisés pour Lessy-Loisirs, dans les musées prestigieux, les églises baroques, gothiques ou romanes, les temples grecs, les châteaux de tous styles ou les ruelles médiévales

messines.

Ton sens de la fête, tu nous l'as partagé : que de fou-rire, de sketches désopilants, de réunions productives et animées avant les manifestations mais aussi de super soirées amicales en remerciement après les fêtes. Merci pour ton charisme et ta générosité.

C'est un juste retour des choses de te dédier cet espace.

Puisse ton humour et ton esprit fédérateur, franc et audacieux y rester longtemps pour pérenniser la convivialité associative lessylienne.

CHAPEAU ET MERCI RENÉ !



LES ÉCLAIREURS NEUTRES DE FRANCE

Les Scouts de Lessy recrutent : une nouvelle année d'aventure commence

Le groupe Jean Moulin de Lessy, affilié aux Éclaireuses et Éclaireurs de France, vient de clore une année scout exceptionnelle placée sous le signe de la quête du Graal. Tout au long de l'année, les jeunes ont plongé dans un univers médiéval vivant et créatif. Ils ont construit de véritables trébuchets inspirés du Moyen Âge, fabriqué leurs propres tuniques médiévales, exploré des châteaux et partagé un camp d'été en Alsace. C'est là, au bord du mystérieux lac de la Maix, qu'ils ont achevé leur aventure en trouvant symboliquement le Graal, point d'orgue d'une année intense et marquante.

Cette nouvelle saison ouvre un tout autre chapitre, celui de la Gaule. Le groupe se prépare à rejoindre la grande fête de village

de Lessy avec leur village Gaulois, événement festif et familial qui mettra en scène un village gaulois construit par les scouts eux-mêmes. Entre installations artisanales, ambiance immersive et animations conviviales, cette fête donnera le ton d'une année tournée vers la découverte, l'imaginaire et l'esprit d'équipe. Les jeunes participeront également à des randonnées champêtres, apprendront les techniques de construction gauloises et prépareront une structure spectaculaire pour célébrer le feu de la Saint-Jean en Juin. Le camp d'été, quant à lui, devrait se dérouler en Auvergne, région idéale pour vivre une aventure scout entourée de volcans, de forêts et de paysages grandioses.

Le groupe Jean Moulin de Lessy accueille dès à présent de nouveaux membres. Les enfants de 7 à 12 ans, les adolescents de 12 à 16 ans, ainsi que les adultes souhaitant devenir chefs ou cheftaines, peuvent rejoindre une équipe dynamique, bienveillante

et engagée. La vie scout y mêle nature, imagination, projets collectifs et valeurs de solidarité, offrant aux jeunes un espace unique pour grandir, créer et s'épanouir.

Les familles intéressées peuvent contacter le groupe à tout moment. Une séance découverte est toujours possible afin de plonger, le temps d'un après-midi, au cœur de l'aventure scout à Lessy.



LESS'LA NATURE

L'Association Less' la Nature à l'œuvre pour l'environnement local

Cette année, l'Association Less' la Nature a organisé une matinée d'entretien du ruisseau de Lessy en partenariat avec les Éclaireurs et des habitants du village. Bravant la pluie, les bénévoles ont procédé au ramassage des branches, au nettoyage des déchets et au débroussaillage des abords du cours d'eau. Cette action collective a permis de valoriser ce site naturel et de maintenir la qualité du cadre de vie.

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, l'association a

également proposé une conférence en collaboration avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur le thème « Les oiseaux du jardin ». Le public, venu en nombre, s'est montré ravi des explications et des nombreuses anecdotes partagées par le conférencier, qui ont permis d'enrichir les connaissances de chacun et de mieux comprendre la biodiversité qui nous entoure. Tous sont repartis avec des conseils pratiques pour mieux accueillir les oiseaux dans leur jardin.

À travers ces initiatives, Less' la Nature poursuit son engagement pour la protection et la découverte du patrimoine naturel local.



24ÈME FESTIVAL « MUSIQUES SUR LES CÔTES »



« Quand les cordes s'accordent » tel était le fil conducteur du 24ème festival Musiques sur les Côtes organisé par les communes de Lorry, Scy-Chazelles, Lessy et Plappeville. Comme chaque année les églises de nos villages ont eu la chance d'accueillir des musiciens de grande qualité qui ont su mettre en valeur l'acoustique de celles-ci.

Tout comme les années précédentes, le public lessylien ou non fut au rendez-vous de cette manifestation culturelle pour suivre la prestation du Quatuor AKOS composé d'Alexis Gomez, Aya Murakami, Katya Polin et Cyrielle Golin. Ceux-ci nous ont enchantés avec leur programme musical. L'église a été un parfait écrin pour la musique de Haydn, Purcell, Beethoven, Schubert, Puccini et Ravel.

Sans nul doute que le festival 2026 dont le thème reste à définir sera lui aussi de grande qualité.

Retrouvez toutes les informations
de Lessy sur notre site web :
www.mairie-lessy.fr



COMITÉ DE RÉDACTION : Directeur de publication : Jocelyne BASTIEN

Coordination : Nathalie DAMIEN . **Réalisation** : Jocelyne BASTIEN - Francine DIDELOT - Florence FEE - Joëlle WIRTZ - Arnaud BURGIN

Photos : F. DIDELOT & T. NEGLOTBLATTNER - **Mise en Page** : Arnaud BURGIN